Structure du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux 2025

En bref:

Le rapport « Structure du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux 2025 » vient compléter le rapport global « EREN2023 dans les paroisses ». Le Conseil synodal a fait le choix de présenter les lignes de ce futur tableau des postes dans un rapport séparé dans le but de permettre une discussion synodale indépendante de celle sur les principes et les directions politiques émises dans le rapport global. D'autre part, étant donné que le tableau des postes est annexe au Règlement général, ce rapport prépare déjà le changement réglementaire qu'il induira au moment de sa validation définitive. Le traitement de ce rapport suit la même procédure par adhésion que le rapport global « EREN2023 dans les paroisses ». La résolution sera donc traitée en juin.

1. Introduction

Le tableau des postes présenté ci-dessous est une projection établie sur 25 EPT de ce que pourrait être le futur tableau des postes dont l'entrée en fonction se fera au 1^{er} janvier 2026. Les chiffres sont en rouge afin de montrer qu'ils sont indicatifs. La projection chiffrée est néanmoins plausible et probablement proche de celle qui sera proposée définitivement en décembre 2023.

Les éléments qui pourraient modifier ces chiffres émaneraient d'une décision politique proposée par le Conseil synodal et soumise au Synode d'établir pour un temps encore un plafond de postes supérieur à 25 EPT pour garantir notre mission globale dans un processus de changement, en dépit des déficits budgétaires que cela engendreraient.

Le Conseil synodal souhaiterait attirer l'attention du Synode sur l'élément suivant : il espère maintenir le plus grand nombre de postes possible grâce à une meilleure politique de rentabilisation des immeubles et par des actions soutenues de levée de fonds. Par ces deux moyens, le Conseil synodal espère compenser au maximum l'érosion de la contribution ecclésiastique. C'est pour cette raison, qu'il table – de façon optimiste – sur un tableau paroissial à 25 EPT (diminution uniquement de 3,5 EPT paroissiaux). Car, au vu de sa situation financière, si l'EREN devait équilibrer son budget par le biais uniquement des postes. Elle devrait réduire de 10 EPT sa desserte globale qui est actuellement de 45 EPT en répartissant cette diminution par une équité mécanique sur les postes paroissiaux, interparoissiaux, cantonaux et administratifs.

Pour pouvoir discuter avec les paroisses de ces éléments, l'adoption formelle de la résolution se fera en juin 2023, selon la même procédure que pour le rapport « EREN2023 dans les paroisses », dont ce rapport-ci constitue une annexe.

Le Conseil synodal souhaiterait que le Synode discute la structure du tableau des postes telle que proposée ici.

On y retrouve, exprimé en tableau, tous les éléments décrits en détails dans le rapport global « EREN2023 dans les paroisses » :

- Un quota de base attribué à l'identique à chaque paroisse
- Un tableau paroissial qui table sur le nombre de 7 paroisses
- Un tableau des postes et des missions interparoissiales : Catéchisme de l'adolescence, services funèbres, service des cultes et Recherche et Développement

 Un tableau des missions spécifiques, notamment Église et Société et un exemple de mission alternative: EREN on line, qui n'est qu'un exemple, si l'EREN souhaitait se doter d'une plateforme sur le net

Le Conseil synodal a souhaité mettre ci-dessous le tableau des postes cantonaux en regard des postes paroissiaux. Le but étant de montrer une sorte de dégradé comportant plusieurs nuances dans les postes de terrain :

Dans l'EREN en 2026, nous aurons :

- Des postes strictement paroissiaux
- Des postes interparoissiaux au service des paroisses
- Des postes spécifiques qui se déploient sur des terrains particuliers de la société
- Des postes dits de « secteurs cantonaux » qui sont proches des postes interparoissiaux mais sous la responsabilité d'un responsable cantonal dont la mission dépend du Conseil synodal
- Des postes cantonaux de terrains d'aumôneries « Social et Santé »

Le Conseil synodal aimerait encore préciser que les missions cantonales de terrain dont il a la charge (Services cantonaux et secteurs cantonaux) suivront également les mêmes principes de mutualisation que les paroisses. Si une tâche peut être mutualisée, elle le sera. Les dicastères de terrain du Conseil synodal (Aumônerie et diaconie, Enfance/Couples/Familles et Église et Société) mènent aussi des réflexions allant dans le sens du redimensionnement.

Dans ce rapport, il n'est question que du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux. Les décisions concernant les postes cantonaux et l'administration seront prises sur la base d'autres rapports spécifiques.

Bien sûr, à côté des postes de terrain paroissiaux, interparoissiaux et cantonaux, qui représenteront, selon projection, nous garderons :

- Une administration au service de l'ensemble de l'Église avec le personnel administratif inscrit au budget
- Un Conseil synodal

2. Tableau des postes paroissiaux 2025

Ouotas de base:

Paroisse 1	1,7 EPT	Missions de base : • Soin au tissu communautaire existant et aux
Paroisse 2	1,7 EPT	paroissien-nes engagé-es Diaconie de proximité Dynamisation de la vie de l'Église, via des
Paroisse 3	1,7 EPT	activités, des groupes, des manifestations des projets Célébration des grands cultes paroissiaux
Paroisse 4	1,7 EPT	de certaines fêtes Célébration des actes ecclésiastiques demandés spécifiquement
Paroisse 5	1,7 EPT	Lien avec la population, les sociétés locales et les instances politiques

Paroisse 6	1,7 EPT	 Accueil (à distinguer de la célébration) du culte sur le territoire paroissial Offre pour les enfants et les familles*
Paroisse 7	1,7 EPT	 Relai des actions des œuvres d'entraide de Terre Nouvelle Œcuménisme local
Total:	11,9 EPT	 Liens interparoissiaux via la plateforme R&D et liens entre Conseils

Missions interparoissiales:

Service du catéchisme de l'adolescence	3 ЕРТ	Mission et buts des services interparoissiaux : Organiser sur le plan cantonal les missions mutualisées des paroisses
Service des cultes ordinaires	3 EPT	 Les missions interparoissiales sont décidées par le Synode.
Service des services funèbres	3 EPT*	Elles sont suivies par le Conseil synodal et les paroisses
Recherche et développement	0,5 EPT*	Toutes les paroisses en sont bénéficiaires
Total:	9,5 EPT	 Les services interparoissiaux ont leur organisation propre

Missions spécifiques:

Église et société	3 EPT*	Présence spécifique de l'Église auprès de la culture ou en faveur d'une action en lien avec un fait de société. Lien avec les centres urbains du canton
EREN on line	0,5 EPT*	Création d'outils communautaires en ligne
Langue allemande	0,25 EPT*	
Total:	3,75 EPT	NB : Les tâches Église et société seront confiées à l'autorité des Conseils des paroisses urbaines.

Total des postes paroissiaux :

Tatal	0515507	L - t-hl 0016 00 5 5DT
Total:	23,13 EP1	Le tableau 2016 comporte 28,5 EPT

^{*} Les activités pour les enfants et les familles pourraient entrer dans les missions interparoissiales via un processus de mutualisation visant à créer une équipe de ministres spécifiquement formés dans ce domaine.

^{*} Les EPT marqués d'un astérisque sont susceptibles d'être en partie autofinancés; ce qui pourrait permettre à terme d'augmenter certains postes si le budget s'équilibre.

3. Tableaux à titre de comparaison

Au Synode 187 de juin 2021, le Conseil synodal avait établi une projection du tableau des postes tel qu'il devrait être aujourd'hui avec la clé de calcul actuelle :

		Actes ecc. moyenne	EPT .	EPT Langue	Total des EPT sans	Quotas	Quotas	Quotas
	Paroissiens		paroisses	allemande		2020	2016	2013
Neuchâtel	7'064	168	3.63	0.15	3.78	4	4	5
Entre-2- Lacs	6'577	100.25	2.96		2.96	3	3.5	3.5
Côte	2'406	51.5	1.19		1.19	1	1.5	2
BARC	3'292	45.5	1.45		1.45	1.5	2	2
Joran	6'227	119.25	2.99		2.99	3	3.5	3.5
Val-de- Travers	5'119	127.25	2.67		2.67	2.5	3	3
Val-de-Ruz	5'957	98.25	2.74		2.74	2.5	3	3.5
Hautes Joux	4'603	127.25	2.50		2.50	2.5	2.5	3
Chaux-de- Fonds	10'127	162.5	4.62	0.10	4.72	4.5	5.5	6
total	51'372	999.75	24.75	0.25	25.00	24.5	28.5	31.5

4. Conclusion

Le Conseil synodal invite donc les paroisses et les membres du Synode à se pencher jusqu'en juin 2023 sur le tableau des postes présentés ci-dessus ; d'en analyser les avantages et les inconvénients.

Il est persuadé que le tableau des postes actuel, surtout s'il continue de s'amenuiser linéairement, n'est plus viable. Il mènerait à l'étouffement de l'Église et entrainerait des problèmes en séries qui devront être résolus impérativement au cas par cas sans ligne directrice claire, en bref « à la sauvage ».

Le tableau des postes présenté n'est pas la panacée. Mais c'est une alternative inédite qui permet à l'Église d'assurer sa mission. Les diverses nuances du tableau permettent de la souplesse et une certaine équité. L'équité absolue n'existe pas car les ressources sont bien diverses et diversement réparties, qu'il s'agisse d'argent ou – plus important – de membres engagés. L'équité se vivra ensemble dans l'entraide mutuelle et les interactions entre les paroisses et les divers services, interparoissiaux et cantonaux.

Un modèle peut toujours évoluer, se corriger, s'adapter. Le Conseil synodal propose d'essayer ce modèle et invite les membres de l'Église à s'y projeter et à en découvrir les avantages. En juin 2023, le Synode fera le pas (ou non) de l'adopter. Nous connaitrons alors la direction vers laquelle notre Église devra se diriger, avec foi et espérance.

De son côté, le Conseil synodal promet l'accompagnement des paroisses et des ministres dans le processus de changement.

5. Résolution (en juin 2023)

 Le Synode valide la structure du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux 2025 et charge le Conseil synodal de revenir en décembre 2023 avec une proposition d'attribution des EPT par secteurs, réalisée au moyen d'une étude projective détaillée en lien avec le budget et la stratégie financière de l'EREN.

6. Annexe

Tableau des postes cantonaux :

II. SERVICES CANTONAUX ET AUTRES SECTEURS CANTONAUX

Organes	Postes	Champs d'activité
Service cantonal Santé		
Responsabilité	0.60 EPT	Aumôneries RHNe, CNP, Providence, Foyer Handicap et EMS-PMS
Opérationnel	5.85 EPT	
Total	6.45 EPT	
Postes financés hors quota (EMS)	(0.33 EPT)	(Projet "Sombaille" et Plateforme ASA)
Service cantonal Social		
Responsabilité	0.40 EPT	Aumôneries Asile, institutions sociales, prisons, rue, étudiants,
Opérationnel	2.80 EPT	sourds et malentendants
Total	3.20 EPT	
Postes financés hors quota (EERS)	(0.60 EPT)	(Aumônerie dans les centres CFA)
Secteur Enfance, Couples, Familles		
Responsabilité et opérationnel	0.50 EPT	Formation d'adultes, catéchèse pour couples et familles, fil rouge de la catéchèse de l'enfance, activités enfance au plan cantonal
Secteur Jeunesse		
Responsabilité et opérationnel	0.50 EPT	Formation cantonale jeunesse, fil rouge de la catéchèse de l'adolescence, activités jeunesse au plan cantonal
Secteur Terre Nouvelle		
Responsabilité et opérationnel	0.40 EPT	Lien avec les Œuvres d'entraide, animation Terre Nouvelle au plan cantonal et aide aux paroisses, sauvegarde de la création
Secteur Bénévolat		
Responsabilité et opérationnel	0.50 EPT	Reconnaissance et promotion du bénévolat, suivi des bénévoles à fonction élective, conditions cadres du bénévolat
Total II	11.55 EPT	

III. CONSEIL SYNODAL ET SERVICES GÉNÉRAUX

Organes	Postes	Champs d'activité
Conseil synodal		
Président	1.00 EPT	Gouvernance politique et ecclésiologique de l'Église
Membres	1.20 EPT	
Total	2.20 EPT	
Responsables des services généraux		
Secrétaire général	1.00 EPT	
Responsable Ressources humaines	0.80 EPT	
Resonsable Com et levée de fond	0.80 EPT	
A disposition pour R&D	0.10 EPT	
Total	2.70 EPT	
Poste financé hors quota (Fondation)	(0.60 EPT)	(chargé de la levée de fond)
Total III	4.90 EPT	
Total II et III	16.45 EPT	

IV. PERSONNEL ADMINISTRATIF

Organes	Postes	Champs d'activité
1. Secrétariat général	Selon budget	Finances et administration.
2. Médias	Selon budget	Journaliste "Passerelles" et rédacteur de la Vie Protestante
3. Postes autofinancés	Postes autofinancé	Accompagnement des contributeurs et immobilier
4. Mandats externes	Postes rémunérés	Comptabilité et gestion RH pour la CER